+ Le Principal Adjoint

Références réglementaires :

Sections d'enseignement général et professionnel adapté arrêté du 21/10/2015, circulaire 2015-176 du 28/10/2015.

Fiche

2

Rôle des acteurs

Année N-1

L'année de la préparation : le plus gros du chantier

Sur délégation du Chef d'Etablissement auquel il rendra compte :

- Il informe l'IEN-ASH du projet et l'associe aux travaux !
- Dans la préparation et en vue de l'exécution du budget, il informe le CE des besoins éventuels que nécessiteront les choix d'inclusion pour l'année suivante.
- Il impulse et conduit la politique d'inclusion dans l'établissement
 - o D'abord, auprès de l'équipe « restreinte » de la SEGPA (PE+PLP)
 - Au cours des réunions de synthèses hebdomadaires...
 Après avoir laissé l'année se « lancer », Il amorce le sujet début octobre et laisse le temps aux PE & PLP de s'imprégner du projet d'inclusion qu'il pense possible dans son établissement...
 - o Puis, en y incluant les PLC intervenants en SEGPA (+...)
 - En janvier, il invite autours de la table les PLC qui rejoignent la réflexion déjà amorcée avec les PE & PLP
 - +... conseils d'enseignements Math et français (AP mixte)
 - o Enfin, en Conseil Pédagogique avec l'ensemble des Professeurs
 - Il expose les choix retenus en termes d'inclusion pour la rentrée suivante, précise bien qu'il s'agira d'une expérimentation, réversible si besoin...
 - Si le choix de la classe pilote est retenu, il valide le type de classe qui sera pilote (Bilangue ? LV1 ?)
- Il profite de la LIEC, dans le cadre d'un CEC, en s'assurant de la présence de l'IEN de circonscription et de l'IEN-ASH, pour présenter le projet aux PE des écoles de secteur, après entente avec les PLP, PE & PLC concernés...
- Lors du CA sur la DHG, il anticipe et travaille avec le CE sur les besoins nécessaires au bon fonctionnement de l'inclusion prévue.
- Lors du dernier CA en juin, il (ou le CE) informe l'ensemble des membres, notamment les représentants des parents et des élèves, des choix retenus en équipe et qui seront mis en place à la rentrée suivante (il peut, s'il le juge nécessaire, proposer au CE de faire une commission permanente avant ce CA)
- Il rassure les professeurs car des initiatives similaires ont eues lieu dans d'autres EPLE et <u>ça fonctionne!</u>

Année N

Sur délégation du Chef d'Etablissement auquel il rendra compte :

Sur le suivi de l'inclusion :

- Au terme des 15 premiers jours de l'année, il s'assure que l'inclusion fonctionne, rassure au besoin et annonce un bilan début octobre.
- Premier bilan début octobre
- Second bilan début décembre ou après les conseils de classe du 1er Tr.
- Troisième bilan mi févier ou après le conseil de classe du 2ème Tr.
- Début des discussions de reconduction pour la rentrée N+1, d'ajustements à prévoir si besoin,...

Sur la préparation de N+1, reprendre les points concernés ci-dessus dans « N-1 »

Le Principal Adjoint

Fiche 2

Fin D'Année N

Fin mai – début juin : bilan annuel, positionnement pour la rentrée suivante Communication du bilan au CA de fin juin

Cadres d'interventions

Instances mobilisées

- Réunions de synthèses & coordination SEGPA avec PE & PLP
- Réunions de synthèses & coordination SEGPA en y associant les PLC
- Conseils d'enseignements Math et français pour l'AP en groupes mixtes
- Conseil pédagogique
- CEC (LIEC) avec présence des IEN Circo + IEN ASH
- Réunion avec les représentants des parents d'élèves
- Conseils de classes « classe 6° pilote » + 6° SEGPA à la suite
- Commission permanente si besoin
- Conseil d'administration (DHG, budget, communication)

Sans oublier:

Groupes de travail EPI

Jocuments utilisés

- ✓ Inclusion de la SEGPA dans le Projet d'Etablissement du collège
- ✓ Des Objectifs SEGPA dans le Contrat d'Objectifs
- ✓ Une partie de la « marge » allouée à l'inclusion dans la DHG
- ✓ Les EDT en conséquence :
 - O Mise en barrette ou co-intervention selon les choix
 - o Autres spécificités à l'EDT (lien CDI, AED, etc...
- ✓ Pour le suivi spécifique des élèves :
 - OPENSCOL! (commande rectorale)
 - o Autres moyens internes qui « finiront » sur « openscol »
- ✓ Pour l'évaluation :
 - o LSU ou à défaut, un logiciel qui permettra le transfert...
 - o OPENSCOL ou...
 - o PRONOTE ou...
 - o SACOCHE ou...
 - o Autre logiciel ... ?...